

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du LUNDI 15 Mars 2021 à 18h30

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Monsieur Le Maire.

Etaient présents : B.SANCHEZ – M-A ALTIER – P.MARSEILLES – J.BERNARD – J.LEBEGUE – F.BALBI – G.MARCHAND – A.MARCHAND – D.MAUCCI – T.SABATIER – S-LLORET – B.RIGGIO – D.BLANC – J-F TRAMIER – C.ROS – V.VICENTE – P.CHARLES – N.GILLET – Y.TRUC – N.AIME – C.ASTIER – M. LOPEZ

Arrivée de A.GARCIA à 18h39

Procurations: B.ROMANINI à M-A ALTIER et M. CASTELAS à T.SABATIER

Absent Excusé: D.CORNILLON

1/DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : M. PEYRON.

M. CHARLES Patrice se porte candidat et est élu à l'unanimité.

25 votes pour.

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

Rapporteur : M. PEYRON.

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 8 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

25 votes pour.

3 / VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2021

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité pour le maintien des taux des 3 taxes en tenant compte pour la taxe foncière bâtie de la part départementale fixée à 15.13% :

- Taxe foncière bâtie : 13.32% + 15.13% soit 28.45%
- Taxe foncière non bâtie : 43.41%

En 2021, 80% des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20% restant, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 35 en 2022.

25 votes pour.

4/BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du compte de gestion 2020 de la Commune.

25 votes pour.

5/BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF

Rapporteur : M. SANCHEZ

Mme GARCIA Aurélie rejoint la séance.

M. Le Maire sollicite l'assemblée pour que M. SANCHEZ soit élu Président de séance pour cette question.

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Monsieur SANCHEZ présente le compte administratif 2020 du budget principal de la commune et après avoir appelé les remarques ou questions de l'assemblée, fait procéder au vote.

Sans observation, le compte administratif 2020 du budget principal de la commune est approuvé à l'unanimité.

25 votes pour.

6/BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat de fonctionnement 2020 de 1 348 882.77 € en section de fonctionnement au Budget primitif 2021.

26 votes pour.

7/VOTE DU BUDGET 2021 DE LA COMMUNE

Rapporteur : M. PEYRON.

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 8 février 2021.

Le projet de budget primitif 2021 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 4 170 234€55. Le budget en section d'investissement s'équilibre à hauteur de 3 010 589€30.

1 vote contre.

25 votes pour.

8/BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du compte de gestion 2020 du budget annexe de l'assainissement de la commune.

26 votes pour.

9/BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : M. SANCHEZ.

M. Le Maire sollicite l'assemblée pour que M. SANCHEZ soit élu Président de séance pour cette question.

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Monsieur SANCHEZ présente le compte administratif « Assainissement » 2020 du budget principal de la commune et après avoir appelé les remarques ou questions de l'assemblée, fait procéder au vote.

Approbation à l'unanimité.

25 votes pour.

10/BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat d'exploitation du budget annexe de l'assainissement 2020 de 111 522.81 € en section d'exploitation au Budget 2021.

26 votes pour.

11/VOTE DU BUDGET 2021 ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité du budget annexe de l'assainissement 2021 de la commune.

26 votes pour.

12/BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PEYRAFEUX : COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du compte de gestion 2020 du budget annexe du lotissement Peyrafeux.

26 votes pour.

13/BUDGET LOTISSEMENT PEYRAFEUX : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : M. SANCHEZ

M. Le Maire sollicite l'assemblée pour que M. SANCHEZ soit élu Président de séance pour cette question.

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Monsieur SANCHEZ présente le compte administratif « Lotissement Peyrafeux » 2020 du budget principal de la commune et après avoir appelé les remarques ou questions de l'assemblée, fait procéder au vote.

Approbation à l'unanimité.

25 votes pour.

**14/BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL PEYRAFEUX :
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2020**

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe 2020 du lotissement Peyrafeux de 399 075.22 € en section de fonctionnement au Budget 2021.

26 votes pour.

15/VOTE DU BUDGET 2021 LOTISSEMENT PEYRAFEUX

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité du budget annexe 2021 du lotissement Peyrafeux.

26 votes pour.

**16/PARC AUTOMOBILE - SORTIE D'INVENTAIRE – CESSION DE
VEHICULE**

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime à la sortie d'inventaire de la tractopelle et à la cession à la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.

26 votes pour.

**17/CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIELS ENTRE
LES COLLECTIVITES EN CAS DE CRISE (PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE)**

Rapporteur : M. PEYRON

Approbation à l'unanimité pour autoriser Monsieur Le Maire à signer la Convention cadre de mise à disposition de matériels, spécifique au déploiement des Plans Communaux de Sauvegarde, dont les signataires sont la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence (C.C.R.L.P) et ses Communes membres et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution et suivi de ce dossier.

26 votes pour.

18/TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRANSPORT ET MOBILITE A LA CCRLP

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime pour le transfert de la compétence « Mobilité – Transports » à la Communauté de Communes Rhône Lez Provence à compter du 1^{er} juillet 2021.

26 votes pour.

19/CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION FRANCE CANCER

Rapporteur : Mme BERNARD

Approbation à l'unanimité pour autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un local à l'association France Cancer.

26 votes pour.

20/CREATION DE POSTE ET INTEGRATION DIRECTE AU GRADE D'ATSEM

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime de créer le poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet (28/35ème) à compter du 1er avril 2021 et de modifier le tableau des effectifs.

26 votes pour.

21/RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de valider le projet de rénovation du monument aux morts et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des aides financières auprès des organismes susceptibles de participer au financement de ce programme d'investissement.

26 votes pour.

22/ACQUISITION IMMOBILIERE CADASTREE SECTION I N°344 ET 345 - IMPASSE DE LA CUILLERE – SCI LES PORTES DU MIDI

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime pour acquérir l'immeuble cadastré section I n°344 et 345, situé impasse de la Cuillère, appartenant à la SCI Les Portes du Midi au prix de 10 000 €.

26 votes pour.

23/ACQUISITION IMMOBILIERE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION I N°252 - RUE MARIN RAMIERE – M. MARCELLIN

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité pour acquérir une partie de la parcelle section I n°252 située rue Marin RAMIERE au prix de 20 000€.

26 votes pour.

24/ACQUISITION IMMOBILIERE PARCELLES CADASTREES SECTION ZX N°608 ET ZX N°609 – QUARTIER LES ISLES – MME BENOIT

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime pour acquérir les parcelles cadastrées section ZX n°608 et ZX n°609 pour une superficie totale de 670m² à 0.50€/m² soit un montant total de 335€.

26 votes pour.

25/CLASSEMENT PREALABLE SANS ENQUETE PUBLIQUE DE LA PARCELLE ZI N° 155 DU DOMAINE PRIVE DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE COMME ACCESSOIRE DE VOIRIE

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de classer la parcelle ZI n° 155 du domaine privé dans le domaine public de la commune comme accessoire de voirie.

26 votes pour.

26/AVIS DE LA COMMUNE POUR LE RENOUELEMENT DE LA CONCESSION CNR

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime pour émettre un avis favorable au renouvellement de la concession CNR sous réserve que soient prises en compte les remarques indiquées durant le Conseil.

26 votes pour.

27/CONVENTION ENTRE LA SOCIETE VALOCIME ET LA COMMUNE - PARCELLE E N°32

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de la convention entre la société VALOCIME et la Commune pour la mise en place d'un pylône téléphonique sur une partie de la parcelle E N°32.

26 votes pour.

28/ CONVENTION ENTRE LA SOCIETE VALOCIME ET LA COMMUNE PARCELLE ZS N°50

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à l'unanimité de la convention entre la société VALOCIME et la Commune pour la mise en place d'un pylône téléphonique sur une partie de la parcelle ZS N°50.

26 votes pour.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : M. PEYRON.

- Arrêté décidant de la révision des loyers des biens communaux :

Le loyer mensuel de la place de parking occupée par Monsieur et Madame AVRONS est porté à 42€97 à compter du 1er mars 2021 (loyer actuel 42€51) – Arrêté n° 94/2021.

- Gestion des cimetières :

Acquisition d'une concession trentenaire n°9 le 9 février 2021, Allée des Dahlias à Peyrafeux II pour un montant de 525€ à Madame CHARRON (née GEAY) Renée.

Acquisition d'une concession trentenaire n°20 le 26 janvier 2021, Allée des Tamaris à Peyrafeux II pour un montant de 275€ à Monsieur PHILIBERT Daniel.

QUESTIONS DIVERSES

M.MAUCCI sollicite, le nom de l'ancien lieu qui menaçait ruine et qui a laissé place à la halle sportive et culturelle, les plaques n'ayant toujours pas été posées.

Monsieur Le Maire indique que ce lieu a accueilli le « Casino Cinéma » puis le Café de la Gare.

Jacques Brunel a réalisé un ouvrage qui décrit l'histoire de ce lieu emblématique.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de réaliser l'inauguration de cette Halle qui rendra hommage à Martial Olivier qui fut Maire de Mondragon de 1908 à 1919 et dont la famille a fait vivre ce lieu, dans lequel, beaucoup d'entre nous avons des souvenirs.

La séance est levée à 19h40.

Fait à MONDRAGON, le 16 mars 2021

Le Maire,
Christian PEYRON.



Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.